

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-dix-septième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 29 avril 2019, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'une subvention au projet de recherche intitulé Les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1252

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-197-3.6;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvement qui y sont associés;

ATTENDU la disponibilité de sommes au Fonds de recherche du Service aux collectivités provenant d'un don privé;

ATTENDU que l'évaluation des projets déposés s'effectue selon les mêmes critères que ceux financés par le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Centre d'éducation et d'action des femmes;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de madame Mélissa Blais, professeure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1252 (SUITE)

IL EST PROPOSÉ par madame Rachel Cox, appuyé par monsieur Jean-Marie Lafortune, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'octroyer une subvention d'un montant de 10 000 \$ provenant du Fonds de recherche du Service aux collectivités à madame Mélissa Blais, professeure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes, pour le projet de recherche intitulé les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal, pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 29 avril 2019

(s) Valéry Colas
Secrétaire



Le 29 avril 2019
VC/vvp